



TÉL : 04 78 01 11 54 mail : auto-ecole.18etplus@orange.fr  
Siret : 531 572 691 00016 Agrément : E1106912250

## PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

### **Parcours théorique**

Concernant votre formation au code, vous aurez la possibilité de la suivre à votre rythme, dans les locaux de l'auto-école de conduite, avec un support média (Box des Codes Rousseau), et avec un enseignant pour vous aider si besoin (vérifier les horaires de présence hebdomadaire de l'enseignant auprès du bureau), ou, via internet par le biais d'ICI CODE, qui vous fournira un accès personnel, et avec lequel vous pourrez interagir avec nous à tout moment si besoin.

La formation portant sur des thématiques spécifiques (voir programme donné avec votre contrat), et portant plus spécifiquement sur votre devenir en tant que conducteur responsable, est dispensée dans les locaux de l'auto-école, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Cinq thématiques sont définies et vous devez assister à ces cinq cours obligatoires. Pensez à vérifier les jours, horaires et thématiques sur le panneau d'affichage.

### **Parcours pratique**

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule avec un enseignant de la conduite et de la sécurité routière, et suit le programme du Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC), au travers de 4 compétences: Maîtriser, Appréhender, Circuler Pratiquer.

Chaque compétence se définit au travers de plusieurs objectifs à travailler et valider. Les cours se déroulent sur des parcours divers et variés (ville, campagne, voie rapide, travaux, conditions climatiques variées...), afin que votre formation soit la plus complète possible.

Une fois les 4 compétences validées, au moyen d'évaluations de synthèse effectuées pendant une leçon de conduite, nous vous prévoyons une date d'examen.

- Vous réussissez, bravo, n'oubliez pas les rendez-vous post permis que nous proposons.
- Vous échouez, rien n'est figé. Un échec peut vous permettre d'apprendre de vos erreurs et de progresser. Il s'agit avec l'enseignant, de comprendre là où on a failli le jour de l'examen, et de veiller à ne pas le reproduire ni à l'examen suivant, ni une fois le permis obtenu.

Alors bonne route à vous!